



### L'Édito du Président du comité de pilotage

Une nouvelle année d'animation vient de s'achever, toujours sous le signe de la préservation des milieux et des espèces remarquables de ce site.

Bien que de faible superficie, ce dernier concentre plusieurs enjeux tels que le maintien des milieux ouverts et de la qualité des eaux ou une meilleure répartition de la charge agropastorale.

Les travaux de restauration engagés les années précédentes portent leurs fruits. La présence de la Leucorrhine douteuse, libellule inféodée aux tourbières et dont le statut régional est « en danger critique d'extinction », en témoigne.

Toutefois, les efforts doivent être poursuivis. Le renouvellement de près de 22 ha de Mesures Agro-Environnementales (MAEt\*), l'installation de passerelles à bovins, d'un point d'abreuvement en descente au cours d'eau et la remise en pâturage des sectionaux de la Naucodie y contribuent.

Par ailleurs, près de 8 ans après sa validation en comité de pilotage, le document d'objectifs (DOCOB\*) est en phase de révision. Les résultats des inventaires naturalistes alimenteront la mise à jour de ce document.

Voilà à quoi ressemble la vie de ce site Natura 2000, rythmée une fois par an par la réunion du COPIL\*, qui valide, entre-autres, le programme d'animation pour la prochaine saison.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, particulièrement impliqué dans le réseau Natura 2000 et animateur de ce site depuis l'origine, s'efforcera de remplir une fois encore les objectifs définis pour ce site.

**Christian AUDOUIN,**  
Président du COPIL\*  
et Président du PNR  
de Millevaches en Limousin.

Une autre vie s'invente ici

### Carte d'identité du site Natura 2000 :

Nom : ..... Tourbières et fonds tourbeux de Bonfond et Péret Bel-air

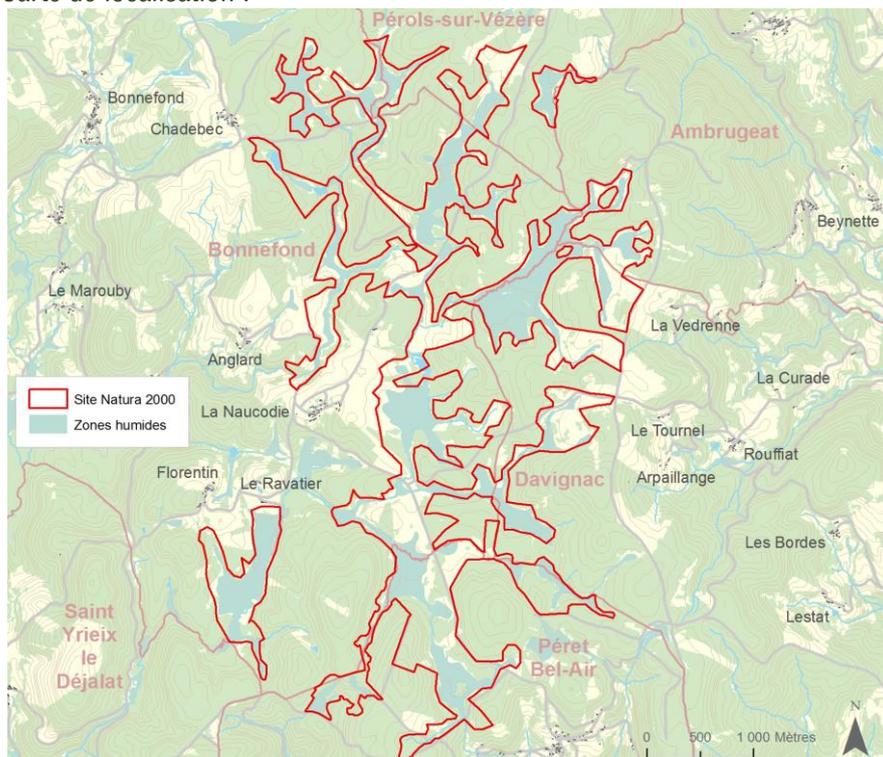
Communes concernées : ..... Ambrugeat, Bonfond, Davignac  
..... Péret Bel-Air, Pérols-sur-Vézère (19)

Surface du site : ..... 732 hectares

Altitude (min, max) : ..... 800 m à 915 m

Validation du DOCOB\* : ..... 15 novembre 2005 (en COPIL\*)

Carte de localisation :



Animatrice du site : ..... Malika CONSTANS - PNR Millevaches en Limousin

Téléphone : ..... 05.55.95.39.65

Courriel : ..... m.constans@pnr-millevaches.fr

### Chiffres clés de la contractualisation

11 km  
de clôture

57 ha de  
travaux mécaniques  
de restauration

180 ha  
de MAEt\*



## Quelques espèces à observer sur le site :



**Arnica des montagnes**  
Plante médicinale typique  
des sols pauvres et acides.



**Drosera**  
Plante carnivore vivant  
dans les tourbières.



**Circaète Jean-Le-Blanc**  
Rapace spécialisé dans  
la chasse de serpents.



**Vipère péliade**  
Serpent des milieux  
humides et froids.

## Zoom sur la Charte Natura 2000

Le site Natura 2000 des Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air a été désigné en raison de la présence de plusieurs habitats d'intérêt communautaire tels que les landes sèches et pelouses à Nard\* (355 ha), les végétations des zones humides (tourbières et prairies à molinies) pour 105 ha, ou encore les hêtraies à houx et tourbières boisées (8 ha). La présence sur le site de la Loutre d'Europe, de trois espèces de chauves-souris, ou encore la présence de nombreuses espèces d'oiseaux protégées viennent confirmer l'importance de ce site.

Les principaux objectifs de gestion et de conservation de ce site sont :

- La préservation des landes et des tourbières par le maintien ou le retour du pâturage extensif,
- Le maintien d'une bonne qualité des eaux en limitant l'apport d'intrants.

La Charte Natura 2000 est un document constitué d'une liste d'engagements qui contribuent à atteindre les objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces. Ces engagements correspondent à des pratiques de gestion courante et durable des terrains inclus dans le site par les propriétaires et les exploitants, ainsi qu'à des pratiques sportives et récréationnelles respectueuses des habitats naturels et des espèces.

Outre ces engagements, des recommandations, destinées à sensibiliser les adhérents aux enjeux de conservation, sont également proposées. En contrepartie, la Charte procure des avantages fiscaux aux signataires, tout en étant plus souple que les Contrats Natura 2000. Les titulaires de droits réels et personnels adhèrent à la Charte, sur la base du volontariat, pour tout ou partie des terrains qu'ils possèdent, pour une durée de 5 à 10 ans.

La Charte du site Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air a été approuvée par Arrêté préfectoral du 22 octobre 2010. Les parcelles pouvant bénéficier de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sont listées dans l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2013.

Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Parc à l'adresse [www.pnr-millevalches.fr](http://www.pnr-millevalches.fr) ou sur simple demande auprès de l'animatrice du site.

## Le petit glossaire du « Tourb'info » :

**COPIL\*** : COmité de PILOtage. Groupe composé de l'ensemble des acteurs concernés par un site Natura 2000 et présidé par un élu local ou à défaut le préfet, qui établit le DOCOB\* et suit sa mise en œuvre.

**DOCOB\*** : DOcument d'OBjectifs. Document qui fixe les objectifs et mesures qui peuvent contribuer à la préservation et/ou la restauration des espèces et habitats justifiant la création du site.

**MAEt\*** : Mesure Agro-Environnementale territorialisée. Aides agricoles contractualisées pour 5 ans et visant à la préservation de l'environnement. Elles sont éligibles sur des territoires prédéfinis, par exemple au sein d'un site Natura 2000.

**Nard\*** : Nard raide. Petite graminée favorisée par le pâturage appelée localement « Poil de bouc ».

## Inventaires naturalistes

Afin d'améliorer les connaissances naturalistes du site, des inventaires d'amphibiens (tritons, salamandres et grenouilles) ont été confiés au Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin. Ils ont eu lieu pendant l'été.

Un accent particulier a été mis sur la recherche du Sonneur à ventre jaune. Toutefois, ce dernier n'a pu être observé. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le G.M.H.L. au 05.55.32.43.73.

En parallèle, le PNR a conduit plusieurs journées d'inventaire des Odonates (libellules et demoiselles), à la recherche de l'Agrion de mercure et de la Cordulie à corps fin. Malheureusement, aucune de ces deux espèces n'a été trouvée sur le site.

## Labellisation RAMSAR

Qui y a-t-il de commun entre la Camargue, l'île de Ré, la Brenne et le plateau de Millevaches ? Leur richesse en zones humides ! En accord avec sa charte, le Parc élabore un dossier de candidature pour obtenir la labellisation pour ses tourbières, cours d'eau et autres zones humides au titre de la Convention RAMSAR. Celle-ci est l'équivalent pour les zones humides du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce label met en évidence la nécessité de maintenir et de préserver les caractéristiques écologiques et les richesses de ces zones, par une utilisation rationnelle des ressources.

Du fait de sa richesse en zones humides, le site Natura 2000 Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret Bel-Air intègrerait à près de 90% le périmètre RAMSAR proposé par le Parc. L'obtention du label constituerait une reconnaissance internationale et une nouvelle occasion de valoriser le territoire.

Pour plus d'info : [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

